

**TROISIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 24 MAI 2018
AU PROSPECTUS DE BASE
EN DATE DU 7 DECEMBRE 2017**

Morgan Stanley

en qualité d'émetteur et en qualité de garant des Titres émis par Morgan Stanley B.V.
(Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique)

MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL PLC

en qualité d'émetteur et de garant des Titres émis par Morgan Stanley B.V. si les Titres sont offerts au public en
France
(Société anonyme de droit anglais)

MORGAN STANLEY B.V.

en qualité d'émetteur
(Société à responsabilité limitée de droit néerlandais)

PROGRAMME D'EMISSION DE TITRES DE CREANCE

(Euro Medium Term Note Programme)
de 2.000.000.000 €

Le présent supplément (le "**Troisième Supplément au Prospectus de Base**") constitue un supplément et doit être lu conjointement avec le prospectus de base en date du 7 décembre 2017 (le "**Prospectus de Base**"), visé le 7 décembre 2017 par l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**") sous le numéro 17-627, relatif au programme d'émission de titres de créance d'un montant de 2.000.000.000 d'euros (*Euro Medium Term Note Programme*) (le "**Programme**") de Morgan Stanley ("**Morgan Stanley**"), Morgan Stanley & Co. International plc ("**MSIP**") et Morgan Stanley B.V. ("**MSBV**" et, ensemble avec Morgan Stanley et MSIP, les "**Emetteurs**" et chacun, un "**Emetteur**") avec Morgan Stanley agissant en qualité de garant des Titres émis par MSBV et MSIP agissant en qualité de garant en cas d'offres au public de Titres émis par MSBV en France uniquement, tel que modifié par le supplément en date du 28 février 2018, visé par l'AMF sous le numéro 18-067 (le « **Premier Supplément au Prospectus de Base** »), le supplément en date du 24 avril 2018, visé par l'AMF sous le numéro 18-148 (le « **Deuxième Supplément au Prospectus de Base** ») et le prospectus de base, tel que modifié par le Premier Supplément au Prospectus de Base et le Deuxième Supplément au Prospectus de Base, le « **Prospectus de Base** ». Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans ce Supplément, sauf s'ils font l'objet d'une modification dans le présent Troisième Supplément au Prospectus de Base.

Le Prospectus de Base ainsi que le présent Troisième Supplément au Prospectus de Base constituent un prospectus de base au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation (telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010) (la "**Directive Prospectus**").

Le présent Troisième Supplément au Prospectus de Base a été déposé auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente conformément à l'article 212-2 de son Règlement Général.

Ce Troisième Supplément au Prospectus de Base a été préparé conformément à l'article 16.1 de la Directive Prospectus et à l'article 212-25 du Règlement Général de l'AMF.

Ce Troisième Supplément au Prospectus de Base a pour objet :

- (a) d'incorporer par référence le Rapport Trimestriel de Morgan Stanley figurant dans le Formulaire 10-Q pour le trimestre s'achevant au 31 mars 2018 (le « **Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018** »), comme indiqué dans la « Partie A » de ce Troisième Supplément ;
- (b) d'incorporer par référence le rapport annuel et les états financiers de MSIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (le « **Rapport Annuel 2017 de MSIP** »), comme indiqué dans la « Partie A » de ce Troisième Supplément au Prospectus de Base ;

- (c) d'incorporer par référence le rapport annuel et les états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (le « **Rapport Annuel 2017 de MSBV** »), comme indiqué dans la « Partie A » de ce Troisième Supplément au Prospectus de Base ;
- (d) d'incorporer par référence le cinquième supplément au Document d'Enregistrement 2017 en date du 15 mai 2018 et approuvé par la CSSF (le « **Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017** »), comme indiqué dans la « Partie A » de ce Troisième Supplément au Prospectus de Base ;
- (e) d'apporter certaines modifications consécutives au résumé du Prospectus de Base à la suite de la publication du Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018, du Rapport Annuel 2017 de MSIP, du Rapport Annuel 2017 de MSBV et du Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017, comme indiqué dans la « Partie B » de ce Troisième Supplément au Prospectus de Base ;
- (f) pour les besoins uniquement des émissions futures dans le cadre du Prospectus de Base, d'apporter des modifications à la section « *Description des émetteurs* », comme indiqué dans la « Partie C » de ce Troisième Supplément au Prospectus de Base ;
- (g) pour les besoins uniquement des émissions futures dans le cadre du Prospectus de Base, d'apporter des modifications à la section « *Informations Générales* » du Prospectus de Base comme indiqué dans la « Partie D » de ce Troisième Supplément au Prospectus de Base ;

Le présent Troisième Supplément au Prospectus de Base devra être lu et interprété conjointement avec le Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018 (en langue anglaise), le Rapport Annuel 2017 de MSIP (en langue anglaise), le Rapport Annuel 2017 de MSBV (en langue anglaise) et le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017 (en langue anglaise), qui ont été préalablement déposés auprès de l'AMF. Le Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018, le Rapport Annuel 2017 de MSIP et le Rapport Annuel 2017 de MSBV sont incorporés par référence dans ce Troisième Supplément au Prospectus de Base et est réputé en faire partie intégrante.

Une copie (i) de ce Troisième Supplément au Prospectus de Base sera publiée sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et (ii) du Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018, du Rapport Annuel 2017 de MSIP, du Rapport Annuel 2017 de MSBV et du Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017 seront publiés sur le site des Emetteurs (<http://sp.morganstanley.com/EU/Documents>) et des exemplaires seront disponibles sous forme physique ou électronique, aux heures ouvrables normales de tout jour ouvré, pour examen au siège administratif de Morgan Stanley, aux sièges sociaux respectifs de MSIP et MSBV et aux bureaux désignés des Agents Payeurs.

Conformément à l'article 16.2 de la Directive Prospectus et à l'article 212-25 II du Règlement Général de l'AMF, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter ou de souscrire des Titres avant que le présent Troisième Supplément au Prospectus de Base ne soit publié, ont le droit de retirer leur acceptation au minimum 2 jours ouvrés après la parution du présent supplément soit jusqu'au 28 mai 2018.

A l'exception de ce qui figure dans ce Troisième Supplément au Prospectus de Base, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans ce Troisième Supplément au Prospectus de Base et toute déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Troisième Supplément au Prospectus de Base prévaudront.

SOMMAIRE

(A) INCORPORATION PAR REFERENCE : RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE DE MORGAN STANLEY POUR 2018, RAPPORT ANNUEL 2017 DE MSIP, RAPPORT ANNUEL 2017 DE MSBV ET CINQUIEME SUPPLEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT 2017	4
(B) MODIFICATIONS DU RESUME ET DU RESUME DE L'EMISSION.....	7
(C) MODIFICATIONS DE LA SECTION DESCRIPTION DES EMETTEURS.....	13
(D) MODIFICATIONS DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES	14
(E) RESPONSABILITE DU TROISIEME SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE	16

(A) INCORPORATION PAR REFERENCE : RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE DE MORGAN STANLEY POUR 2018, RAPPORT ANNUEL 2017 DE MSIP, RAPPORT ANNUEL 2017 DE MSBV ET CINQUIEME SUPPLEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT 2017

Ce Troisième Supplément au Prospectus de Base incorpore par référence le Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018, le Rapport Annuel 2017 de MSIP, le Rapport Annuel 2017 de MSBV et le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017 et complète ainsi la section intitulée "*Documents incorporés par référence*" figurant aux pages 69 à 83 du Prospectus de Base.

Ce Troisième Supplément au Prospectus de Base et le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017 sont disponibles sur le site internet de Morgan Stanley à l'adresse <http://sp.morganstanley.com/EU/Documents>.

Le Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018, le Rapport Annuel 2017 de MSIP et le Rapport Annuel 2017 de MSBV sont disponibles sur le site de Morgan Stanley aux adresses www.morganstanley.com/about-us-ir et <http://sp.morganstanley.com/EU/Documents> ainsi que sur le site de la Bourse du Luxembourg à l'adresse www.bourse.lu.

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-après qui complète la table des documents incorporés par référence à la section intitulée « *Documents incorporés par référence* » figurant aux pages 69 à 83 du Prospectus de Base.

Les documents et/ou informations ci-après sont réputés être incorporés par référence au sein, et former partie intégrante, du Prospectus de Base :

Table des documents incorporés par référence

Document déposé		Information incorporée par référence	Page
Morgan Stanley			
Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018	(1)	Discussion et analyse de la situation financière et des résultats des opérations par la direction	1-28
	(2)	Information quantitative et qualitative sur le risqué de marché	29-38
	(3)	Rapport des commissaires aux comptes	39
	(4)	Etats financiers consolidés et notes y afférentes	40-83
	(5)	Comptes de résultat consolidé (non audités)	40
	(6)	Compte de résultat global consolidé (non audité)	41
	(7)	Bilan consolidé (non audité au 30 septembre 2017)	42
	(8)	Variation des capitaux propres consolidés (non audité)	43
	(9)	Flux de trésorerie consolidés (non audité)	44
	(10)	Notes aux comptes consolidés (non audité)	45-83

(11)	Données financières supplémentaires (non audité)	84-85
(12)	Glossaire des acronymes communs	86-87
(13)	Procédures judiciaires	88
(14)	Cession de titres de capital non enregistrées et utilisation des produits	89
(15)	Contrôles et procédures	90
(16)	Signatures	S-1

MSIP

Rapport Annuel 2017 de MSIP	(1)	Rapport des commissaires aux comptes	45-54
	(2)	Compte de résultat consolidé	55
	(3)	Compte de Résultat Global Consolidé Condensé	56
	(4)	Variation des capitaux propres consolidés	57
	(5)	Etat consolidé de la situation financière	58
	(6)	Flux de trésorerie consolidés	59
	(7)	Notes aux comptes consolidés	60-153
	(8)	Compte de résultat global	154
	(9)	Variation des capitaux propres	155
	(10)	Etat de la situation financière	156
	(11)	Notes aux états financiers	157-200
	(12)	Annexe aux états financiers	201-202

MSBV

Rapport Annuel 2017 de MSBV	(1)	Déclaration de responsabilité des dirigeants	9
	(2)	Compte de résultat	10
	(3)	Compte de Résultat Global	11
	(4)	Variation des capitaux propres	12
	(5)	Etat de la situation financière	13
	(6)	Flux de trésorerie	14
	(7)	Notes aux états financiers	15-61
	(8)	Information supplémentaire	62

Morgan Stanley, MSIP, MSBV and MSFL	
Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017	(1) Partie B – Modifications apportées au Document d'Enregistrement [4-7]

Tout document et/ou information qui ne serait pas indiquée dans la table de correspondance ci-dessus et tout document et/ou information indiquée dans la table de correspondance ci-dessous ne sont expressément pas incorporés par référence dans le présent Troisième Supplément au Prospectus de Base, lequel complète la section intitulée "*Documents incorporés par référence*" figurant aux pages 69 à 83 du Prospectus de Base.

Documents incorporés par référence

Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018

Rapport Annuel 2017 de MSIP

Rapport Annuel 2017 de MSBV

Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017

Information non incorporée par référence

Annexes (*Exhibits*)
Annexe de sommaire (*Exhibit Index*)

Rapport stratégique
Rapport des dirigeants

Rapport des dirigeants

Partie A

(B) MODIFICATIONS DU RESUME ET DU RESUME DE L'EMISSION

Sous-partie I- Modifications de l'Elément B.10

1. Les informations sur la réserve du rapport d'audit en relation avec MSIP et MSBV au sein de l'Elément B.10 du Résumé (en page 4 du Prospectus de Base) sont supprimées et remplacées par les informations ci-dessous :

B.10	Réserve du Rapport d'Audit :	Aucune réserve dans le rapport d'audit n'est indiquée pour les comptes de MSIP et MSBV pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017.
		Aucune réserve dans le rapport d'audit n'est indiquée pour les comptes de Morgan Stanley pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017, comme indiqué au sein du rapport annuel de Morgan Stanley présenté dans le Formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2. Les informations sur la réserve du rapport d'audit en relation avec MSIP et MSBV au sein de l'Elément B.10 du résumé de l'émission (en page 442 du Prospectus de Base) sont supprimées et remplacées par les informations ci-dessous :

B.10	Réserve du Rapport d'Audit :	[Aucune réserve dans le rapport d'audit n'est indiquée pour les comptes de <i>[insérer pour MSIP/MSBV : [MSIP] / [MSBV]</i> pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017. / <i>[insérer pour Morgan Stanley :</i> Aucune réserve dans le rapport d'audit n'est indiquée pour les comptes de Morgan Stanley pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017, comme indiqué au sein du rapport annuel de Morgan Stanley présenté dans le formulaire Form 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.]
------	-------------------------------------	---

Sous-partie II – Modifications de l'Elément B.12

1. Les informations financières historiques clés sélectionnées en relation avec Morgan Stanley, MSIP et MSBV au sein de l'Elément B.12 du résumé du Prospectus de Base (en pages 5-7 du Prospectus de Base) sont supprimées et remplacées par les informations ci-dessous :

B.12	Informations financières historiques clés sélectionnées :	Informations financières clés sélectionnées concernant Morgan Stanley :																										
		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Bilan (en \$ millions)</th> <th rowspan="2">Au 31 décembre 2016</th> <th rowspan="2">Au 31 décembre 2017</th> <th colspan="2">Au 31 mars (non-audité)</th> </tr> <tr> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>Total Actif</i></td> <td>814.949</td> <td>851.733</td> <td>832.391</td> <td>858.495</td> </tr> <tr> <td><i>Total Passif et Capitaux propres</i></td> <td>814.949</td> <td>851.733</td> <td>832.391</td> <td>858.495</td> </tr> </tbody> </table>					Bilan (en \$ millions)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017	Au 31 mars (non-audité)		2017	2018	<i>Total Actif</i>	814.949	851.733	832.391	858.495	<i>Total Passif et Capitaux propres</i>	814.949	851.733	832.391	858.495					
Bilan (en \$ millions)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017	Au 31 mars (non-audité)																									
			2017	2018																								
<i>Total Actif</i>	814.949	851.733	832.391	858.495																								
<i>Total Passif et Capitaux propres</i>	814.949	851.733	832.391	858.495																								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Comptes de Résultat consolidés(en \$ millions)</th> <th rowspan="2">Au 31 décembre 2016</th> <th rowspan="2">Au 31 décembre 2017</th> <th colspan="2">Trois mois achevés au 31 mars (non audité)</th> </tr> <tr> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>Produit Bancaire Net</i></td> <td>34.631</td> <td>37.945</td> <td>9.745</td> <td>11.077</td> </tr> <tr> <td><i>Résultat sur les activités poursuivies avant impôt</i></td> <td>8.848</td> <td>10.403</td> <td>2.808</td> <td>3.420</td> </tr> <tr> <td><i>Résultat Net</i></td> <td>6.123</td> <td>6.216</td> <td>1.971</td> <td>2.704</td> </tr> </tbody> </table>					Comptes de Résultat consolidés(en \$ millions)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017	Trois mois achevés au 31 mars (non audité)		2017	2018	<i>Produit Bancaire Net</i>	34.631	37.945	9.745	11.077	<i>Résultat sur les activités poursuivies avant impôt</i>	8.848	10.403	2.808	3.420	<i>Résultat Net</i>	6.123	6.216	1.971	2.704
Comptes de Résultat consolidés(en \$ millions)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017	Trois mois achevés au 31 mars (non audité)																									
			2017	2018																								
<i>Produit Bancaire Net</i>	34.631	37.945	9.745	11.077																								
<i>Résultat sur les activités poursuivies avant impôt</i>	8.848	10.403	2.808	3.420																								
<i>Résultat Net</i>	6.123	6.216	1.971	2.704																								
		<p>Aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de Morgan Stanley depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de Morgan Stanley.</p> <p>Il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale de Morgan Stanley depuis le 31 Mars 2018, date de publication des derniers résultats financiers (non audités) de Morgan Stanley.</p>																										

Informations financières clés sélectionnées concernant MSIP :

Bilan consolidé (en \$ millions)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<i>Total Actif</i>	423.346	461.362
<i>Total Passif et Capitaux propres</i>	423.346	461.362

Compte de Résultat consolidé (en \$ millions)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<i>Gains nets sur actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de négociation</i>	3.816	5.697
<i>Résultat (Pertés) avant impôts</i>	735	1.278
<i>Résultat / (Pertés) de l'exercice</i>	451	864

Aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de MSIP depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSIP.

Il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale de MSIP depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSIP.

Informations financières clés sélectionnées concernant MSBV :

Etat de la situation financière (en \$ millions)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<i>Total Actif</i>	9.569,083	9.481.825
<i>Total Passif et Capitaux propres</i>	9.569,083	9.481.825

Etat du résultat global (en \$ millions)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
--	------------------	------------------

		<i>Gains nets / (pertes) sur actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de négociation</i>	31.323	452.489
		<i>Gains nets / (pertes) sur instruments financiers valorisés en juste valeur au compte de résultat</i>	(31.323)	(452.489)
		<i>Résultats avant impôts</i>	5.160	2.060
		<i>Résultats et Résultats consolidés pour l'année / la période</i>	546	1.547
<p>Aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de MSBV depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSBV.</p> <p>Il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale de MSBV depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSBV.</p>				

2. Les informations financières historiques clés sélectionnées en relation avec Morgan Stanley, MSIP et MSBV au sein de l'Élément B.12 du résumé de l'émission du Prospectus de Base (en page 443-445 du Prospectus de Base) sont remplacées par les informations ci-dessous :

B.12	Informations financières historiques clés sélectionnées :	[Informations financières clés sélectionnées concernant Morgan Stanley :				
					Au 31 mars (non-audité)	
		Bilan (en \$ millions)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017	2017	2018
		<i>Total Actif</i>	814.949	851.733	832.391	858.495
		<i>Total Passif et Capitaux propres</i>	814.949	851.733	832.391	858.495
					Trois mois achevés au 31 mars (non audité)	
		Comptes de Résultat consolidés(en \$ millions)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017	2017	2018
		<i>Produit Net</i>	34.631	37.945	9.745	11.077

<i>Bancaire</i>				
<i>Résultat sur les activités poursuivies avant impôt</i>	8.848	10.403	2.808	3.420
<i>Résultat Net</i>	6.123	6.216	1.971	2.704

Aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de Morgan Stanley depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de Morgan Stanley.

Il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale de Morgan Stanley depuis le 31 Mars 2018, date de publication des derniers résultats financiers (non audités) de Morgan Stanley.]

[Informations financières clés sélectionnées concernant MSIP :

Bilan consolidé (en \$ millions)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<i>Total Actif</i>	423.346	461.362
<i>Total Passif et Capitaux propres</i>	423.346	461.362

Compte de Résultat consolidé (en \$ millions)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<i>Gains nets sur actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de négociation</i>	3.816	5.697
<i>Résultat (Pertés) avant impôts</i>	735	1.278
<i>Résultat / (Pertés) de l'exercice</i>	451	864

Aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de MSIP depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSIP.

Il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale de MSIP depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSIP.]

[Informations financières clés sélectionnées concernant MSBV :

Etat de la situation financière (en \$ millions)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<i>Total Actif</i>	9.569.083	9.481.825
<i>Total Passif et Capitaux propres</i>	9.569.083	9.481.825

Etat du résultat global (en \$ millions)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<i>Gains nets / (pertes) sur actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de négociation</i>	31.323	452.489
<i>Gains nets / (pertes) sur instruments financiers valorisés en juste valeur au compte de résultat</i>	(31.323)	(452.489)
<i>Résultats avant impôts</i>	5.160	2.060
<i>Résultats et Résultats consolidés pour l'année / la période</i>	546	1.547

Aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de MSBV depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSBV.

Il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale de MSBV depuis le 31 décembre 2017, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSBV.]

(C) MODIFICATIONS DE LA SECTION DESCRIPTION DES EMETTEURS

Le paragraphe suivant annule et remplace le paragraphe de la section intitulée « Description des Emetteurs » en page 520 du Prospectus de Base :

« Pour une description de chaque Emetteur, se référer au Document d'Enregistrement 2017, au Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2017, au Second Supplément au Document d'Enregistrement 2017, au Troisième Supplément au Document d'Enregistrement 2017, au Quatrième Supplément au Document d'Enregistrement 2017 et au Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017 (voir la section « Documents incorporés par référence »). »

(D) MODIFICATIONS DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES

1. Les trois paragraphes de la sous-section intitulée « *Auditeurs* » indiquée à la page 525 du Prospectus de Base sont supprimés et remplacés comme il suit :

«Morgan Stanley

Les auditeurs de Morgan Stanley sont Deloitte & Touche LLP, 30 Rockefeller Plaza, New York, NY, 10112-0015, U.S.A., qui ont (i) audité les états financiers de Morgan Stanley pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, et (ii) audité les états financiers de Morgan Stanley pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, (iii) revu les comptes de résultat consolidés et du résultat global pour le trimestre clos le 31 mars 2018 et ont émis un rapport sur ces états financiers.

MSIP

Les auditeurs de MSIP sont Deloitte LLP, 2 New Street Square, London EC4A 3BZ, United Kingdom, qui ont audité les comptes de MSIP, conformément aux normes comptables généralement admises au Royaume-Uni, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et l'exercice clos le 31 décembre 2017 et des opinions sans réserve y ont été apporté.

MSBV

Deloitte Accountants B.V., commissaires aux comptes et experts-comptables, Gustav Mahlerlaan 2970, 1081 LA Amsterdam, Pays-Bas, un membre de l'Institut Néerlandais des Experts-Comptables (Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants) ont audité les états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et des opinions sans réserve y ont été apporté.

Le présent document ne contient aucune autre information qui ait été auditée par Deloitte Accountants B.V.

Les informations financières concernant MSBV ont été préparées conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017.»

2. Les deux derniers paragraphes de la sous-section intitulée « *Information sur les Tendances* » indiquée en page 526 du Prospectus de Base sont supprimés et remplacés comme il suit :

«Exception faite de ce qui est divulgué dans le présent Prospectus de Base, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de MSIP depuis le 31 décembre 2017 (date de clôture du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés) à la date du présent Prospectus de Base. »

«Exception faite de ce qui est divulgué dans le présent Prospectus de Base, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de MSBV depuis le 31 décembre 2017 (date de clôture du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés) à la date du présent Prospectus de Base. »

3. Les trois paragraphes de la sous-section intitulée « *Changement significatif* » en page 526 du Prospectus de Base sont supprimés et remplacés entièrement comme il suit :

« Exception faite de ce qui est divulgué dans le présent Prospectus de Base, il ne s'est produit à la date du présent Prospectus de Base aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de Morgan Stanley depuis le 31 mars 2018. »

« Exception faite de ce qui est divulgué dans le présent Prospectus de Base, il ne s'est produit à la date du présent Prospectus de Base aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Groupe MSIP depuis le 31 décembre 2017. »

« Exception faite de ce qui est divulgué dans le présent Prospectus de Base, il ne s'est produit à la date du présent Prospectus de Base aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale de MSBV depuis le 31 décembre 2017. »

4. Les sous-paragraphes (g) et (h) (j) et (k) en page 528 du Prospectus de Base sont supprimés et remplacés entièrement comme il suit :

(g) « le Rapport Annuel 2016 de Morgan Stanley, le Rapport Annuel 2017 de Morgan Stanley et le Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2018 ; »

(h) « le Document d'Enregistrement 2017, le Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2017, le Second Supplément au Document d'Enregistrement 2017, le Troisième Supplément au Document d'Enregistrement 2017, le Quatrième Supplément au Document d'Enregistrement 2017 et le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2017 ; »

(j) « les Rapports Annuels 2017, 2016 et 2015 de MSIP seront au siège social de MSIP ; »

(k) « les Rapports Annuels 2017, 2016 et 2015 de MSBV seront au siège social de MSBV ; »

(E) RESPONSABILITE DU TROISIEME SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE

Personnes assumant la responsabilité du présent Troisième Supplément au Prospectus de Base

- Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Prospectus de Base (à l'exception des informations relatives à Morgan Stanley et MSIP) dans le sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Morgan Stanley B.V.

Luna Arena
Herikerbergweg 238
1101 CM Amsterdam
Pays-Bas

Dûment représentée par :
TMF Management BV
en sa qualité de Directeur General

Dûment représentée par :

J.C.P. van Uffelen
et
S.A.J. Engel

en qualité de représentants de TMF Management BV

le 23 mai 2018

- Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Prospectus de Base (à l'exception des informations relatives à Morgan Stanley et MSBV) sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Morgan Stanley & Co. International plc

25 Cabot Square
Canary Wharf
Londres E14 4QA
Royaume-Uni

Dûment représentée par :

Edward Sisterson

en sa qualité de Directeur Général

le 23 mai 2018

- Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Prospectus de Base (à l'exception des informations relatives à MSBV et MSIP) sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Morgan Stanley

1585 Broadway
New York, New York 10036
U.S.A.

Dûment représentée par :

Kevin Sheehan

en sa qualité d'Assistant Trésorier

le 23 mai 2018



En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment des articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a visé ce Troisième Supplément au Prospectus de Base le 24 mai 2018 sous le numéro 18-195. Le Prospectus de Base, tel que complété par ce Troisième Supplément au Prospectus de Base, ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par des Conditions Définitives. Il a été établi par l'Émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1, I, du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés. Ce visa est attribué sous la condition suspensive de la publication de conditions définitives établies, conformément à l'article 212-32 du règlement général de l'AMF, précisant les caractéristiques des titres émis.